

L'EXPRESS

WWW.LEXPRESS.FR



LE SCANDALE CONTINUE !

Comment l'Etat gaspille notre argent

Avec



● **Education nationale, Sécu, sous-préfectures, allocation logement...**

● **Dépenses : Hollande au pied du mur**

PHILIPPE WOJAZER/REUTERS

EXPRESS ROULARTA

M 01722 - 3219 - F: 3,80 €



Jean Rochefort Mémoires pour rire

Sous-préfectures fantômes

Là où la population a fondu, ces administrations ne servent plus à grand-chose. Le ministère de l'Intérieur veut les réorganiser, mais les élus concernés s'opposent à leur disparition.

S'il ne tenait qu'à eux, la question serait tranchée : il n'y aurait plus de sous-préfectures. Les Contribuables associés prônent une solution définitive. Leur pétition appelant à la disparition de cet échelon administratif, né en 1800 et correspondant à l'arrondissement (division du département), a recueilli quelque 15 000 signatures. « Il s'agit d'une institution archaïque, qui n'a plus d'autre sens que de préserver des employés sous-employés », assène la porte-parole de l'association, Benoîte Taffin, ancienne maire (1989-2001), libérale, du II^e arrondissement de Paris. Pour elle, « c'est aujourd'hui aux élus locaux d'attirer les industries et les commerces, d'assurer l'animation du territoire et non à des représentants d'un Etat vétuste ».

Trois sous-préfectures à moins de 40 km les unes des autres

Cette inspiration radicale n'a pu qu'être confortée par le rapport de la Cour des comptes de février 2012. Le document ne réclame pas la suppression pure et simple des 238 sous-préfectures, mais préconise leur réorganisation. L'Etat pourrait en escompter une économie de 300 millions d'euros, une manne non négligeable en ces temps d'économies budgétaires. A l'appui de ses recommandations, la Cour multiplie les exemples variant du cocasse à l'absurde. Dans les plus petites sous-préfectures, l'effectif ne dépasse parfois pas les 6 ou 7 fonctionnaires, sous-préfet

compris ! Quels services peuvent-ils rendre aux administrés ?

A la sous-préfecture de Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence), l'arrondissement regroupe 8 300 habitants ; à Lyon, 1,5 million. Dans les 40 arrondissements les moins peuplés, l'évolution démographique de la France n'a pas été prise en compte... depuis 1836. Pendant ce temps, leur population s'est pourtant réduite de moitié, alors que celle des arrondissements les plus peuplés a augmenté de 80 % depuis 1960.

D'autres héritages historiques viennent assombrir le tableau. Quand la Loire-Atlantique (1,2 million d'habitants) ne dispose que de trois sous-préfectures, la Moselle et son million d'habitants en recensent sept. La faute à l'Allemagne : c'est elle qui avait mis en place ce système lorsque l'Alsace et une partie de la Lorraine appartenaient à l'Empire (1870-1918).

La liste des « curiosités » pourrait être encore longue. Que dire de la Charente-Maritime, où trois



des cinq sous-préfectures cohabitent à moins de 40 kilomètres les unes des autres ? De ces bâtiments vides où une dizaine d'agents occupent 1 000 mètres carrés ? De ces arrondissements où le seul fonctionnaire d'encadrement est le sous-préfet ? A l'inverse, de ceux où il manque cruellement, comme à Montmorillon (Vienne), faute de volontaires ? Le poste désormais occupé est resté vacant plusieurs mois.

ANR

La dernière réforme date... de Raymond Poincaré

Le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, a nommé une mission, dont les conclusions lui seront remises au printemps. L'idée d'une réorganisation semble acquise, pas celle d'une révolution. Car la majorité des élus, quelle que soit leur étiquette politique, rechigne à voir disparaître l'Etat. Daniel Fasquelle, maire (UMP) du Touquet (Pas-de-Calais), a entraîné 120 des 164 édiles de droite et de gauche de son arrondissement dans la défense de la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer et de ses 20 fonctionnaires. « Supprimer la sous-préfecture serait criminel, c'est l'abandon des territoires ruraux, plaide l'élu. Les petites mairies n'ont ni les moyens, ni les collaborateurs suffisants pour aller chercher des subventions, réaliser des projets. » Pour le ministre de l'Intérieur, le défi est posé : le dernier réformateur en la matière s'appelait Raymond Poincaré. C'était en 1926 ! ●

PASCAL CEAUX



P. LAVAUD/PHOTOPOLIA NOUVELLE RÉPUBLIQUE